

ASSEMBLÉE NATIONALE

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

AMENDEMENT

N ° CE1700

présenté par

M. Labaronne, M. Palusziewicz, Mme Robert, Mme Motin, M. Chalumeau, M. Testé,
Mme Kuric, Mme Josso, Mme Fontenel-Personne, M. Gaillard et Mme Bureau-Bonnard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.